



*Salon du mariage les
25 et 26 février*

*Réunion publique sur
l'école de musique
le 28 février*

 **Dossier** : transfert de l'école de musique et
réhabilitation du Champilambart



Cérémonie des vœux le 7 janvier 2017.

La « Communauté de Communes Sèvre et Loire » a pris son envol...

Depuis le 11 janvier dernier, 48 élus communautaires, émanant de nos 11 communes, siègent désormais au sein de la Communauté de Communes Sèvre et Loire. 12 vice-présidents assisteront Pierre André Perrouin, nouveau Président et maire du Pallet, dans sa mission quotidienne.

Pour Vallet, l'équipe est constituée de 9 élus dont un membre de l'Opposition (dans la démarche d'ouverture qui a toujours été la nôtre). Nous assurerons avec Jean-Marie Poupelin, actuel premier adjoint aux finances de la Ville, nos fonctions respectives de vice-présidents (Finances pour lui ; Culture et gestion des équipements aquatiques pour moi). L'idée étant bien entendu d'être tous acteurs de ce changement et de la dynamique de ce nouveau périmètre.

Cette nouvelle Communauté de Communes ne doit pas être coupée des réalités quotidiennes. Elle devra anticiper les aménagements nécessaires pour notre territoire. Elle devra agir de manière efficace dans de nombreux domaines et pour une très large part en faveur du développement économique et de l'emploi.

Vallet, du fait de sa centralité (9 018 habitants au recensement 2016) doit prendre sa place, en préservant l'intégrité de chacun. Notre unique préoccupation est celle de nos concitoyens. Et vous l'aurez compris, Vallet est et sera au rendez-vous.

Tout le travail qui nous attend, ne nous empêche pas, bien-sûr, de travailler sur nos projets Ville. Il en va ainsi du projet de mutation du secteur du Champilambart avec le transfert de l'actuelle école de musique couplé à la réhabilitation de notre équipement culturel. Ce projet « phare » est sur les rails. Un premier diagnostic vous sera présenté le 28 février lors d'une réunion publique au Champilambart.

Nous engageons, comme nous l'avons fait pour le quartier Saint Christophe, une phase de concertation avec toutes les parties prenantes. Nous attendons donc vos suggestions, vos idées pour construire ce projet avec vous. La culture est aussi au service du développement de notre territoire, au service de notre identité, de notre rayonnement, participant à l'épanouissement de chacun. J'en suis le premier convaincu.

Mais notre identité, c'est aussi le rapport à notre terroir, à l'attachement à notre nectar local, le Muscadet. Je m'autorise donc ici à tous vous convier à la proclamation du palmarès de notre concours communal des vins qui se tiendra le dimanche 19 février au Champilambart. Un beau moment d'échanges, de rencontres et de dégustations avec nos amis vigneron.

A votre écoute,

Jérôme Marchais, Maire de Vallet

« ...Vallet doit prendre sa place, en préservant l'intégrité de chacun... »

Magazine Municipal :
Tirage 4 450 exemplaires
Mairie - 9 rue François Luneau
44330 Vallet - 02 40 33 92 00

Directeur de la publication :
Jérôme Marchais

Directeur de rédaction :
Jérôme Marchais

Rédaction, mise en page :
Sophie Raoul,
Maryse Sorin, Morgane Légo
communication@vallet.fr

Crédits photos :
Mairie ou associations

Maquette : Service communication

Imprimeur : Editions Offset 5



Les 18 et 19 mars, Expo-Vall' accueille Madagascar



La 69^{ème} édition d'Expo-Vall' se déroulera les 18 et 19 mars prochains au Champilambart. Expo-Vall' demeure l'un des principaux rendez-vous des producteurs du Pays du Vignoble nantais avec son salon des vins et de la gastronomie. 150 exposants sont attendus dans l'enceinte de la foire commerciale.

L'édition 2017 est placée sous le thème de Madagascar avec le soutien de deux associations, l'une Fanantenana, est valletaise et l'autre nantaise, Hetsika. Il est prévu, également des ateliers gourmands avec le lycée Nicolas Appert d'Orvault, des spectacles et des jeux pour les enfants.

Le programme des animations, c'est aussi la vente aux enchères de vieux Muscadets au profit cette année de Fanantenana, qui œuvre pour une école à Madagascar. Des randonnées pédestres et cyclos sont organisées ainsi que le rallye des Pipettes qui fera une halte chez le lauréat de la Pipette d'Or. Les deux journées sont précédées d'une soirée gastronomique et culturelle, vendredi 17 mars, au Champilambart.

Renseignements : www.expovall.fr

Le bulletin annuel est disponible

L'édition 2017 du bulletin annuel de Vallet est disponible. Véritable source d'informations sur notre commune et sur les associations valletaises, il est à disposition des Valletais en mairie, à l'Office de Tourisme ou au centre commercial Hyper U. Le bulletin a été livré dans les boîtes aux lettres des villages par les services municipaux courant janvier.



À noter :

Enquête sur l'emploi tout au long de l'année

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité sur le territoire.

Il s'agit de la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur qui apporte de nombreuses informations sur l'état, l'évolution, la formation, la parité et les conditions du marché du travail. Un enquêteur, muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite quelques habitants qui seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies resteront anonymes et confidentielles, dans le respect de la loi en vigueur.

Toutes les informations sur www.cnis.fr

2-3

Édito - En bref

4-5

Informations Municipales

6-8

A Vallet

9-11

Dossier : Ecole de musique et réhabilitation du Champilambart

12-13

Rendez-vous

14-15

Vivre ensemble

Nouveaux horaires à la Poste de Vallet

Le bureau de Poste de Vallet est désormais ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Effectuer une demande de permis de conduire en ligne

Vous pouvez désormais réaliser votre demande de permis de conduire en ligne en 15 minutes par internet.

Vous pourrez également trouver sur le site la liste des cabines de photographie ou photographes accrédités qui vous fourniront le tout nouveau code photo d'identité numérique. Il sera généralisé d'ici fin 2018 aux photos officielles destinées aux passeports et aux cartes d'identité.

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-pre-demande-de-permis-de-conduire>

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le nerf de la guerre...

Investissements et rigueur budgétaire : un duo gagnant

Le budget 2017 de la commune évalué à 12 millions d'euros, a été voté en décembre dernier. Comme l'année précédente, les résultats font apparaître une gestion financière saine et responsable qui nous permet d'inscrire 3,2 millions d'euros d'investissements sur l'exercice 2017.

Malgré des dotations en berne (un prélèvement supplémentaire de 79 000 euros portant à 450 000 euros les prélèvements de l'Etat pour 2017), et des transferts de charges de l'Etat sans contreparties de moyens (réforme des cartes nationales d'identité, NTE, Autorisation des droits des sols...), nous continuons d'investir et de lancer de nouveaux projets structurants : réfection des parkings du Champilambart, lancement de la réfection du boulevard Dejoie, du parking Petit Breton, aménagement de la Coulée de la Logne, mise en accessibilité de bâtiments publics, travaux de performance énergétique de l'Hôtel de Ville, aménagement du bâtiment Antoine Guilbaud, continuité des études stratégiques pour le futur quartier Saint Christophe - La Prestière, sur le transfert de l'école de musique et la restructuration de l'espace commercial route d'Ancenis.

Une recherche d'économies :

Tous ces projets sont le fruit d'un travail rigoureux et régulier depuis près de trois ans en matière

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Nous voici repartis pour une année de mandat, où nous continuerons bien sûr d'être au service des Valletais, et de remplir notre rôle d'information de la population, et de proposition au sein du conseil. La démocratie repose sur la transparence des décisions, et sur la prise en considération des débats.

Transparence : en voilà un joli mot... Normalement, la compréhension en est simple, non ? Il semblerait pourtant que nous n'en ayons pas tous la même perception !

Un exemple : notre toujours même adjoint sans commission (au prétexte que le service fêtes et cérémonie a été supprimé) continue de penser, et d'affirmer travailler en équipe et en toute transparence « avec des gens avec qui j'ai envie de travailler ! ». Mais une commission municipale, ce n'est pas une bande de copains : c'est un groupe d'élus responsables représentant toute la population, donc l'opposition. Cela permettrait, par exemple, d'avoir une idée de ce que peuvent coûter à la ville certaines manifestations, genre 14 juillet ou le fameux Musca'day. Ce débat en commission, nous l'avions à l'époque. Avec l'adjointe à la « vie de la cité » nous avons bénéficié de la présence constante, et de la participation de 2 membres de l'opposition d'alors.

Mais alors pourquoi peut-on entendre au Conseil des invectives du genre « vous non plus vous ne nous consultiez pas ! », affirmations fausses, noyées dans le brouhaha savamment entretenu par des conseillers fort peu désireux d'entendre la contradiction. Le même flou qui consiste à lancer à la cantonade « ce n'est pas avec ce que vous

de maîtrise budgétaire. En 2015, nous avons réduit les dépenses de fonctionnement (charges à caractère général et masse salariale) de presque 2 %. 2016 laisse augurer une baisse des dépenses significatives et nous visons dans le budget primitif 2017, une diminution des dépenses de 2,4 % sans dégrader les conditions de travail des agents.

Une diminution de la dette :

A cela s'ajoute un endettement maîtrisé qui passe de 7,3 millions d'euros fin 2013 à 4,8 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit une baisse de 2,5 millions d'euros en 3 ans. Cela représente une dette de 544 euros par habitant pour Vallet contre une moyenne de 862 euros pour une commune de notre taille.

Pour obtenir des services supplémentaires :

Nos dépenses évoluent ainsi moins vite que nos recettes et nous permettent de dégager de l'autofinancement pour réaliser nos projets. Tout en développant un plus haut degré de service à nos administrés (portail « Familles » pour les usagers-parents, pôle associatif, accroissement prochain de l'amplitude horaire de garde pour la crèche et la halte-garderie...).

Toutes ces mesures engagées depuis mai 2014, nous permettent de rester fidèles à notre engagement et à ne pas bouger les taux d'imposition des Valletais.

Sérieux, rigueur, volontarisme et ambition sont nos objectifs. Ceci afin de conforter notre cadre de vie, au service de tous, pour faire de Vallet, une ville accueillante, ouverte et solidaire. Nous maintiendrons cette direction avec force et détermination. L'important, c'est d'agir.

avez fait pour le commerce, hein... » Affirmations sans preuves, sans fondement, mais qui, venues toujours du même, finissent par faire apparaître les intentions d'un bon garçon en service commandé, version communication pour la presse.

Sur un autre sujet, nous attendons toujours la démonstration des affirmations concernant une soi-disant ENORME facture totale de la mairie concernant les procès en urbanisme sous l'ancien mandat.

Parions sur une année 2017 plus sereine...

Domage de constater que le futur conseil communautaire n'en augure pas totalement l'idée. Rappelons nous : toutes les communes membres avaient accepté une plus large représentativité en augmentant le nombre de conseillers. Mais force est de constater que par d'obscures alliances politiciennes, les oppositions d'une ville importante de la nouvelle communauté de commune, ne seront pas toutes représentées, et ce malgré la volonté exprimée de l'ensemble des conseils municipaux. C'est dommage, et particulièrement révélateur. Nous serons très attentifs, comme les autres conseillers, et très attachés à ce que ces mœurs ne déteignent pas sur le fonctionnement de la future entité.

L'enjeu pour 2017, c'est de faire émerger notre nouvelle Communauté de Communes, de lui donner une dynamique, un visage, et de la faire exister dans le cœur des citoyens, pour préparer la réponse aux défis à venir. Mais c'est aussi, encore une fois, de veiller à un fonctionnement transparent et au plus près des citoyens dans notre commune.

Téléphone 02 40 43 01 74

Adresse contact@construire-ensemble-vallet.fr

Site : <http://www.construire-ensemble-vallet.fr>



Retour sur... La Nuit du Sport du 10 décembre 2016



Et les récompensés sont : Vélo Sport Valletais : Jason Tesson, sportif. Gilbert Villeneuve, bénévole - Cyclo Club valletais : Vincent Gelo, fondateur, bénévole - BMX : Alain Daniel, président - TGV Lutte : Yannick Rousseau, Alain Branchard, bénévoles. Joël Vincent, 20 ans de présidence - Vallet Tennis Club : Phillipe Guéry, bénévole - RNC Vallet : Thibaut Gabory, top 20 des meilleurs perchistes français, Yvonnick Simon, bénévole, entraîneur - Vallet Danse : Corinne Fortun, Isabelle David, bénévoles - Arc Nature Valletais : Fabien Cormerais, vice-champion de France, Xavier Livernais, bénévole - Escrime valletaise : Jean-Paul Mathieu, Pierre Garçon, maîtres d'armes - Pampres Valletais Basket : Cadets Elite U15 et leur coach Guillaume Fleurance - ESV Football : Christelle Millon, entraîneur - AHBV : Alan Moreau, cofondateur du club - Vallet Fitness : Adeline Ferré-Wess, bénévole - Amis des sentiers pédestres : Marc Jégo, bénévole - Judo Club Vallet : Patricia Hacault, Bethsabée Papin, bénévoles.



Série « Si Vallet m'était conté ... »

par Vallet Mémoires

Régulièrement, Vallet Mémoires nous fait partager dans le Vallet Info, l'histoire de notre ville, de ses rues et de ses illustres personnages.

La rue des Forges

La rue des Forges relie la Place Charles de Gaulle au carrefour des Quatre Routes. Autrefois, route principale reliant Nantes à Saumur, elle est aujourd'hui une rue commerçante et artisanale.



Rue des Forges

Son nom apparaît au XVII^{ème} siècle et vient probablement de la présence de forgerons dans cette rue : les plus anciens Valletais se souviennent d'Auguste Jouy, Auguste Leblanc et Marcel Le Forestier.

A l'emplacement de l'ouverture de la rue du 8 mai actuelle se trouvait la forge de A. Jouy.



Dans le haut de la rue on trouvait la Poste dont la demande de bureau datait de 1838 ; elle deviendra bureau télégraphique en 1877 et servira jusqu'à la construction de la Poste actuelle, rue François Luneau, vers 1910.

Dans le bas de la rue se trouvait un four à ban où

les gens faisaient cuire leurs pains en payant une redevance au seigneur ; ce four était situé là où se trouve l'actuelle boulangerie, ce qui montre l'ancienneté des lieux pour la fabrication du pain.

La ruelle dite du Ribateau appelée aussi "rue de la Grand'Fontaine" servait de ruisseau où stagnaient des ordures et était décrite comme « foyer pestilentiel ». C'est pourquoi à partir de 1896, il est construit un « aqueduc » souterrain. Il est fait état d'une fontaine publique sur les mêmes lieux, aujourd'hui disparue.

Les balcons en ferronnerie sont remarquables : ils datent de la fin du XIX^{ème} siècle. Il est à noter que la devanture de l'actuelle auto-école, ancienne boucherie « Augusseau », n'a pas changé en un siècle.

Dans cette rue se trouvait la chapellerie Macheteau, boutique appartenant à la famille de Madeleine, épouse de Lucien Mazan appelé « Petit-Breton », coureur cycliste, vainqueur des Tours de France 1907 et 1908.

Des photos sont à votre disposition sur la vitrine du local de l'association, Bd Pusterle.

>> LAURÉATS concours de fleurissement communal

Le 23 novembre dernier, la cérémonie du fleurissement récompensait les plus belles réalisations des Valletais.

Retour sur le palmarès :

Dans la catégorie Maison-Jardin ont été primés : Madame MOREAU Monique, Madame et Monsieur ROBINEAU Marcel, Madame PETITEAU Annick, Madame THULOT Odile, Madame et Monsieur CASSIN, Madame et Monsieur SECHER Michel.

Dans la catégorie Village ont été primés : Monsieur CHARPENTIER Jean, Monsieur ROBINEAU Marcel, Monsieur COUPRY Joseph.

Dans la catégorie balcon-trottoir ont été primés : Madame et Monsieur AUGISEAU Marie, Madame et Monsieur PEIGNE Gustave, Madame et Monsieur CHARPENTIER Jean-Paul, Madame et Monsieur BARON Alain et Madame LECHAT Solange.

Dans la catégorie jardin minéral ont été primés : Madame et Monsieur FREUCHET Marylène, Madame et Monsieur LANGEVIN, Madame et Monsieur MARAIS Laurent, Madame et Monsieur VAN BALKOM.

Dans la catégorie commerce a été primé : Monsieur GATTEPAILLE Michaël.

Dans la catégorie jardins partagés ont été primés : IME des Dorices, Accueil péri-scolaire Paul Eluard, Madame Maucorps et la médiathèque Mille et Une Pages.

Dans la catégorie exploitations ont été primés : GFA DROUET, Madame et Monsieur PETITEAU Pascal, Madame et Monsieur LUNEAU et le Domaine DUVALLET/DAVID.

Dans la catégorie gîtes ont été primés : Madame et Monsieur DEVAU Roland et Madame et Monsieur CAILLE.



Le jury Conseil municipal Enfant a, quant à lui, récompensé : Madame et Monsieur ROBINEAU Marcel, Madame THULOT Odile, Accueil péri-scolaire Paul Eluard, IME des Dorices et Madame Maucorps.

>> CCAS, loisirs pour tous



signature partenariat le Cep



signature partenariat piscine Naïadolis

Les 10 et 13 janvier dernier, le CCAS de Vallet a signé des conventions afin d'officialiser le partenariat avec le cinéma Le Cep et la piscine Naïadolis.

"Loisirs pour tous" est une action solidaire qui permet aux Valletais d'accéder à des activités au prix de 1€ (sous conditions de ressources*). Vous souhaitez en bénéficier ? N'hésitez plus, renseignez-vous et venez profiter des activités culturelles et sportives à deux pas de chez vous !

* Pensez à apporter votre attestation de quotient familial

Pour plus d'informations : CCAS - 18 rue Emile Gabory au 02 28 03 39 00

>> REUNION PLU, la phase de concertation est en cours



Le 12 janvier dernier s'est tenue la réunion publique concernant le Plan Local d'Urbanisme qui fait l'objet d'une procédure de modification et de révision allégée depuis septembre dernier. La phase de concertation est en marche.

La ville de Vallet ayant récemment dépassé le cap des 9000 habitants et les projets de construction étant nombreux, l'accueil des nouvelles populations est au cœur de ses réflexions. La volonté de la municipalité est bien à terme de préserver un prix du foncier abordable et une qualité de vie optimale pour tous les Valletais tout en dynamisant le potentiel économique du territoire. Dans le cadre de cette procédure, une enquête publique sera ouverte en juin et permettra aux administrés de faire leurs remarques au commissaire enquêteur. Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement via l'affichage municipal, la presse locale et le bulletin municipal.

>> SALON DU MARIAGE, nouvelle édition le 25 et 26 février



Après le succès de l'édition 2016, les commerçants du Vignoble s'exposent à nouveau lors du Salon du Mariage et de l'Événementiel.



Avec 35 exposants dans de nombreux domaines, le salon sera rythmé par de multiples événements tout au long du week-end dont notamment, plusieurs défilés, avec une mise en scène originale, destinée à faire vivre une journée d'exception aux futurs mariés. L'ambition des organisateurs reste la même : se démarquer des grands salons nationaux en privilégiant le savoir-faire et l'expertise locale, un accueil chaleureux, des conditions qui permettent aux futurs mariés de dialoguer paisiblement et agréablement avec de véritables professionnels de l'événement qui les guident dans la réalisation de leur projet.

Renseignements : 06 07 01 78 83 - 06 72 95 66 22 - contact@salon-mariage-44.fr

>> DEMENAGEMENT SEMES, un nouveau bureau accessible à tous

L'association SEMES (Sèvre et Maine Emploi Solidaire), spécialiste des ressources humaines & employeur solidaire, tenait jusqu'ici une permanence tous les matins dans les locaux du CCAS. Celle-ci sera désormais assurée au 6 rue de Bazoges dans des locaux plus accessibles et plus spacieux.

L'association, qui a pour but de mettre en relation les personnes en recherche d'emploi et les potentiels recruteurs, a désormais pignon sur rue et peut profiter d'un local centralisé, proche d'agences d'intérim ainsi que du futur Point Relais Emploi. Avec 70% de taux de retour à l'emploi, SEMES est un acteur indispensable de lien et d'insertion sur le territoire valletais.

Infos : SEMES - 6 rue de Bazoges - 06 22 00 30 58

semes.vallet@orange.fr

Ouvert sans RDV du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15.

>> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE élection du conseil communautaire



Le 11 janvier a eu lieu l'élection de l'organe de gouvernance de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

Pierre-André Perrouin, Maire du Pallet et président de l'ancienne Communauté de communes de Vallet en a été

élu président. Le bureau communautaire qui l'entoure se compose de 13 autres membres élus qui travailleront pour les commissions thématiques intercommunales suivantes :

Pierre-André Perrouin, président

Jean-Pierre Marchais, vice-président en charge de la thématique "aménagement du territoire"

Patrick Baleydier, vice-président en charge de la thématique "promotion du territoire et communication"

Christelle Braud, vice-présidente en charge de la thématique "mutualisation et sports"

Jean Teurnier, vice-président en charge de la thématique "eau et assainissement"

Paul Corbet, vice-président en charge de la thématique "développement économique"

René Baron, vice-président en charge de la thématique "solidarités"

Pierre Bertin, vice-président en charge de la thématique "transports et mobilités"

Jean-Marie Poupelin, vice-président en charge de la thématique "finances"

Anne Choblet, vice-présidente en charge de la thématique "enfance et centre socio-culturel"

Jérôme Marchais, vice-président en charge de la thématique "culture et piscines"

Jacques Lucas, vice-président en charge de la thématique "gestion des déchets"

Maurice Bouhier, vice-président en charge de la thématique "équipements et voirie"

Thierry Agasse, membre du bureau

Le conseil communautaire se compose de 48 conseillers, élus. La répartition des sièges par communes s'organise ainsi :

Divatte sur Loire : 7 sièges

La Boissière du Doré : 1 siège

La Chapelle-Heulin : 3 sièges

La Regrippière : 2 sièges

La Remaudière : 2 sièges

Le Landreau : 3 conseillers

Le Loroux-Bottereau : 8 conseillers

Le Pallet : 3 conseillers

Mouzillon : 3 conseillers

St Julien de Concelles : 7 conseillers

Vallet : 9 conseillers dont voici vos représentants :

Céline CHARRIER - Nicole LACOSTÉ - Sonia LE POTTIER -

Céline PÉROCHEAU - Hervé AUBRON - Ludovic BUZONIE -

Mathieu LEGOUT - Jérôme MARCHAIS - Jean-Marie POUPÉLIN

>> CONCOURS COMMUNAL DES VINS, le 19 février



Le concours des vins de Vallet récompensera les meilleures productions viticoles locales le 19 février prochain au Champilambart. Concours attendu des vingt-trois communes de l'appellation Muscadet Sèvre et Maine, il récompense le travail de l'année écoulée pour une trentaine de vigneron valletais. Le jury est composé de professionnels, commerçants et artisans valletais. Plusieurs prix seront attribués : Vins de pays rosé, Vins de pays rouge, Concours Gros Plant, Concours millésimé, Concours biennal, Concours Muscadet "Saint Vincent", Concours des jus de raisin goûtés par les enfants du CME et Concours Coup de cœur (Muscadet).

"C'est avant tout une récompense personnelle forte et une reconnaissance du travail qu'effectuent les viticulteurs chaque année", précise Emmanuel Luneau, président du Syndicat Viticole valletais.

La population aura l'occasion d'apprécier le nouveau millésime lors de la proclamation des résultats du concours et dégustation des vins primés, dimanche 19 février, à partir de 11h30, au Champilambart.

Contact : Syndicat Viticole Communal - Emmanuel Luneau - 06 10 70 20 08

Entreprendre à Vallet LexyTranslations

Jean-Guy Merlaud a ouvert depuis janvier 2016 son entreprise de traduction anglophone.

Auparavant propriétaire des "Clefs de la cave" jusqu'en 2014, Jean Guy Merlaud fait évoluer sa passion du vin en alliant sa pratique linguiste à celle de formateur, à destination de tous, notamment du monde viticole. Celui-ci s'ouvrant de plus en plus au marché mondial, les besoins peuvent être divers comme réaliser un accueil pour un groupe anglophone ou tout simplement un désir personnel de se former pour acquérir de nouvelles compétences sur un marché du travail en mutation. Jean-Guy Merlaud, désormais installé à son compte et titulaire d'un master de traduction, répond aux demandes de formation, de traduction, d'interprétation et de conseil et rédaction.



LexyTranslations

21 Georges Bizet - 44330 Vallet

02 51 71 77 06 - 06 12 21 57 27

jeanguy.merlaud@lexytranslations.com

www.lexytranslations.com



Dossier

Le projet de transfert de l'école de musique et de réhabilitation du « Champi »

La Ville de Vallet projette la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école de musique municipale. Ce nouvel outil au service de la musique amateur sera attenant à l'équipement culturel du Champilambart. Une réunion publique est prévue le 28 février prochain afin de présenter les enjeux et contours de ce projet. Une démarche de concertation est menée en parallèle afin de collecter les avis et suggestions des valletais.



Chacun le sait, Vallet et la culture, c'est « une belle histoire d'amour » comme le dit si bien la chanson. C'est avant tout surtout un vecteur d'attractivité et de promotion du territoire communal. La musique amateur en fait partie au même titre que le spectacle vivant (théâtre, danse, musiques actuelles, arts visuels, spectacles, arts du cirque).

Un nouveau bâtiment pour les musiciens amateurs

L'école de musique de Vallet (devenue municipale en 1990) forme ainsi chaque année plus de 260 musiciens amateurs, enfants et adultes, un petit nombre provenant des communes de la Regrippière et de la Boissière du Doré.

Tous y apprennent à pratiquer un instrument de façon autonome et collective pour participer à la vie de la commune. Car l'école, presque centenaire a su développer de nombreux partenariats avec les associations locales, le Champilambart et les établissements scolaires (deux intervenants interviennent chaque année auprès de 1260 scolaires, de la petite section au CM2).

Des échanges artistiques se nouent également avec les autres écoles de musique de la Communauté de Communes Sèvre et Loire (Fortissimo et l'école de musique intercommunale de Loire-Divatte).

Seulement, le bâtiment d'enseignement situé rue Emile Gabory ne répond plus aux attentes du projet pédagogique et du projet d'établissement de l'école. Les locaux, saturés, ne sont plus adaptés à la pratique vocale et musicale d'aujourd'hui. Et ne permettent plus d'accueillir les instrumentistes, chanteurs et les professeurs dans les meilleures conditions de sécurité et de confort acoustique.





Un projet « deux en un » !

Fort de ces constats, l'équipe municipale a réfléchi à un futur lieu d'implantation mieux approprié. Et c'est tout naturellement qu'il a été imaginé de coupler le transfert de l'école de musique avec l'espace culturel du Champilambart, « haut lieu » de la culture valletaise (positionné 3^{ème} équipement culturel en terme d'affluence, à l'échelle du département et hors agglomération nantaise). Un équipement qui a fêté ses 20 ans en mai dernier.

Depuis 1996, le « Champi » a su capitaliser et mener un véritable projet culturel de territoire, enrichi, au fil des années, par une programmation exigeante. Il a su également créer de nombreux partenariats avec les associations locales et environnantes, demandeuses d'une salle pour leurs activités (thés dansants, braderies, réunions...). Près de 269 jours de locations / occupations sont répertoriés sur l'année.

Au fur et à mesure des années, de nombreuses imperfections sont apparues (en terme d'accueil, de plateau scénique, d'aménagements de locaux, de loges exigües...). Le projet de réhabilitation permettra ainsi d'apporter les corrections indispensables pour répondre aux attentes des publics accueillis, des artistes, et faire évoluer les conditions de travail des agents.

Mais surtout ce projet « deux en un » rejoint la volonté de conforter le rapprochement entre culture musicale amateur et professionnelle, d'envisager des mutualisations possibles. Ce travail de pont est déjà engagé entre les deux équipements actuels.

Miser sur le duo gagnant (école de musique / Champilambart) permettra de trouver enfin sous un même lieu les fonctions d'enseignements musicaux et de diffusion de spectacles afin de conforter le duo comme pôle culturel à l'échelle du Vignoble. Cette perméabilité entre les lieux permettra enfin le croisement de nouveaux publics (les associations, les établissements scolaires pourraient également profiter des locaux de l'école en dehors des heures d'enseignement). Cette polyvalence des espaces devant faciliter ainsi la rencontre et la convivialité, chères aux valletais.



Le Champilambart, un équipement polyvalent au service de la culture et de l'animation

- 1 200 abonnés (35 % d'augmentation par rapport à 2014)
- 12 000 spectateurs (dont 85 % du Vignoble Nantais) sur 25 dates
- 90% de taux de remplissage des spectacles / programmation de 25 spectacles par an
- 3^{ème} salle la plus fréquentée de Loire-Atlantique (hors agglomération nantaise)
- 269 jours de locations (salons, séminaires, Assemblées Générales, repas de famille...) / an

Des axes privilégiés

- Un concept innovant, le festival Cep Party (jeune public) qui depuis 10 ans s'exporte aussi hors les murs (en partenariat avec les 4 ex-Communautés de Communes du Vignoble Nantais / 5 500 enfants accueillis, 42 représentations annuelles)
- Un développement autour des Arts du cirque / ateliers d'initiations
- L'attribution du label « pôle musique » par Musique et Danse depuis 2 ans
- Un axe fort autour de la médiation, partenariats avec les établissements scolaires et rencontre en résidence avec les artistes
- Une valorisation et accompagnement des pratiques amateurs



Paroles à ...

3 questions à Jérôme Marchais, Maire de Vallet et vice-président en charge de la culture à la CCSL*

Comment les valletais peuvent-ils apporter leur contribution dans le projet du Champilambart et de l'école de musique ?

Comme nous l'avons fait pour le quartier Saint Christophe - La Prestière, nous souhaitons associer l'ensemble de la population, les utilisateurs et publics familiers de ces deux équipements municipaux pour connaître les usages actuels et se projeter dans le futur. Une réunion publique, des boîtes à idées, des formulaires sur le site sont disponibles pour faire remonter toutes les remarques et suggestions.

Qu'attendez-vous de ce projet pour Vallet ?

Ce projet est au service de l'attractivité de notre commune. Je crois profondément à la culture comme vecteur de rayonnement et d'identité. C'est d'ailleurs un projet d'envergure pour conforter le secteur du Champilambart comme « véritable pôle culturel » à l'échelle du Vignoble. Avec la mise en fonctionnement du boulodrome intergénérationnel, la pyramide de cordes, les espaces de jeux et le travail que nous effectuerons sur les espaces publics et de promenades, ce secteur géographique trouvera aussi une nouvelle vocation d'espace de détente et de loisirs. Un projet d'ensemble qui devrait profiter ainsi à un large public (familles, enfants, seniors, jeunes...).

Quel lien souhaiteriez-vous construire à l'échelle de la nouvelle intercommunalité ?

Les élus communautaires de la nouvelle CCSL ont évoqué la possibilité de faire évoluer la compétence culturelle vers un possible EPCC (Etablissement public de coopération culturelle). Cette structure aurait pour mission de gérer les trois écoles de musique du territoire (dont l'association Fortissimo du Pallet et l'école intercommunale de Loire Divatte). Ce n'est bien entendu qu'au stade de la réflexion mais cela me semble avoir du sens. Le dimensionnement attendu de notre école municipale (350 élèves) paraît de surcroît répondre au nouveau périmètre et taille de la nouvelle CCSL.

* CCSL : Communauté de Communes Sèvre et Loire



Conforter le secteur du Champilambart en véritable « pôle culturel » et en zone de loisirs et de détente, à terme.

L'école de musique c'est :

269 musiciens dont **144** instrumentistes

187 élèves en pratiques collectives

38 en éveil musical

22 en parcours instrumental

Des nouveautés 2016 :

classe de technique vocale, chorale ados et pipe band

Concertation

Votre avis nous intéresse...

Réunion publique

le 28 février, à 20h au Champilambart

pour expliquer les enjeux et contours de ce projet d'envergure (ouvert à tous). Vous pouvez d'ores et déjà nous envoyer vos questions / suggestions à partir du formulaire contact sur le site de la ville, en page actualités (www.vallet.fr)

Tous les utilisateurs de l'école de musique (musiciens, professeurs...) et du Champilambart (abonnés, associations utilisatrices...) recevront, quant à eux, un courrier d'invitation et un formulaire papier à déposer à l'école de musique ou au Champilambart.

Trois « boîtes à idées »* disposées à l'accueil de la mairie, au Champilambart et à l'école de musique complètent le dispositif de concertation.

*Retour des formulaires souhaité avant le 20 février





>> ECOLE SAINTE MARIE, conférences

Après la mise en place du projet numérique et la mise en place du cycle 3 avec les enseignants du collège Saint-Joseph, l'école Sainte-Marie s'est engagée à accompagner les familles dans l'éducation de leurs enfants, adultes de demain.



Celles-ci ont été conviées à une conférence sur « **les risques liés à l'internet** » animée par Mme Godefroy, adjudant à la Brigade de Prévention Juvenile. Comment accompagner au mieux les enfants et les adolescents dans la société numérique de demain ? Le dialogue est fondamental pour protéger les jeunes des risques de l'internet.

Dans la continuité du projet de prévention, l'association des parents d'élèves organise une conférence qui sera animée par Agnès Dutheil sur le thème « Favoriser l'estime de soi et la confiance : comment accompagner ses enfants dans un bien-être ? ». Elle se déroulera dans la salle de l'Amicale Laïque aux Dorices le jeudi 2 mars à 20h. La participation est ouverte à toutes les familles hors de l'école selon les places disponibles.

Si vous souhaitez y participer et n'êtes pas un parent de l'école, vous pouvez réserver une place en adressant un mail directement à l'association des parents d'élèves de l'école : apel.vallet@gmail.com.

>> UNIVERSITÉ PERMANENTE, conférence le 13 février

Alain Pineau présentera la conférence « **Qui se dope ? Sommes-nous tous concernés ?** », le 13 février à 14h30 au cinéma Le Cep, boulevard Dejoie.

Contact : Loïc Pineau 06 71 57 52 75

Les Amis des sentiers pédestres : Agenda

Samedi 4 février
ANDREZE 14h00 _____ 06 44 05 04 78

Mercredi 8 février
ST RÉMY EN MAUGES 14h00 _____ 06 72 44 30 83

Dimanche 19 février
HAUTE GOULAINNE 14h00 _____ 06 67 31 74 62

Samedi 4 mars
LA HATE FOUASSIÈRE 14h00 _____ 06 63 34 10 69

Lieu de rendez-vous : Vallet, place André Barré pour le covoiturage.

>> RCN VALLET, nouvelle édition des 6h de Vallet

Fort du succès de sa première édition en mars dernier, « **Les 6h de Vallet** » rehausse les baskets le samedi 11 mars prochain.

Courir pendant 6 heures autour du Domaine du Moulin Camus, voilà le défi que lance le RCN Vallet. En solo ou par équipe, le mot d'ordre est le plaisir, le partage et le dépassement de soi.

Cette année beaucoup de nouveautés :

- Davantage d'athlètes et une équipe handisport
 - Course enfants : départ 15h (inscriptions sur place dès 14h), à partir de 7 ans sur une ou deux boucles de 1km, récompenses à l'arrivée
 - Animations musicales
 - Défi sportif (créer une chaîne humaine et pédaler pendant 6h sur un vélo dédié)
 - Jeux pour les enfants
 - Restauration et bar sur place (grillades, gourmandises, boissons)
- De nombreux bénévoles du club mettent tout en œuvre pour faire de cet événement une vraie fête à Vallet.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.rcnantais.fr et pour chaque inscription, 1€ est reversé à l'association "Pédiatres du Monde".

6hdevallet@rcnantais.fr - Yvonnick : 06 14 75 24 03 / Denis 06 71 11 19 22

>> TGV LUTTE, championnat régional le 11 février



Le 11 février prochain aura lieu pour la première fois à Vallet le **Championnat Régional de Lutte Adaptée**. Venez découvrir le sport adapté et encourager les jeunes lutteurs.

Le samedi 11 février à partir de 14h - Complexe du Rouaud - Salle Steeve Guenet

Informations : 06 31 56 64 44 - contact@tgvalletlutte.fr - www.tgvalletlutte.fr



Exposition...

Du 16 février au 2 mars, Nathalie Léhec



Superposant des couches effacées, grattées et des glacis ; alternant le couteau, le chiffon ou le pinceau, Nathalie Léhec joue avec les couleurs. Les traits se sculptent alors et deviennent personnages, révélant des silhouettes anonymes surprises dans leur quotidien, mais empreintes d'une grande liberté.

Le geste et la lumière se confondent dans une

expression vive aux tons proches et denses, rehaussés de quelques nuances complémentaires.

A travers ses toiles, plutôt figuratives où se devinent des influences multiculturelles issues de ses voyages en Asie, l'humain est le fil conducteur et le regard, un révélateur.

Le Champilambart

Coup de projecteur sur...



Dimanche 5 février à 16h - *Dimanche en fête*

Du 30 janvier au 10 février, sélection de spectacles, animations et jeux en tous genres, à destination des petits (dès 18 mois) et des plus grands qui ont su garder leur âme d'enfant. Retrouvez une formule festive pour toute la famille et laissez-vous surprendre !



Théâtre

Jeudi 2 et vendredi 3 mars à 19h30
Réparer les vivants
par Emmanuel Noblet

Réparer les vivants, bouleversant roman de Maylis de Kerangal, est l'histoire d'une transplantation cardiaque. Comment le cœur d'un jeune homme de dix-neuf ans va rejoindre le corps d'une femme de cinquante ans en l'espace de vingt-quatre heures.

>> LUDO'SPHÈRE, à la médiathèque mille et une pages

En 2017, place au jeu à la médiathèque avec l'association Ludo'sphère. Ce nouveau partenariat s'illustre en février avec deux rendez-vous :

Vendredi 10 février à 20h30

Le premier entre dans le calendrier des soirées mensuelles de l'association qui propose, à chaque fois, un thème différent. Cette fois-ci, jouez sur le thème du « Double 6 », nom du prix du public décerné lors du festival de jeux de Saint-Herblain qui se déroulera du 13 au 25 février.

Ludo'sphère invite les joueurs à noter 6 jeux sélectionnés par le jury du festival. Ce prix est l'occasion de mettre en avant des créations récentes réalisées par des auteurs français. Il permet aussi aux joueurs de découvrir de nouveaux jeux et d'exercer leur regard critique en les notant sur des critères bien définis.

Tout public. Entrée libre et gratuite.

Samedi 18 février, de 16h à 18h.

L'association Ludo'sphère propose jeux de cartes, échecs et jeux de société autour de l'imaginaire en écho à l'exposition « Sur les traces d'Alice », inspirée d'Alice au pays des merveilles, de Lewis Carroll. Alice croise les jardiniers Cinq et Sept, le Valet, le Roi et, surtout, la Dame de Cœur. Dans la suite de ses aventures, Alice se retrouve dans un échiquier et y croise le Roi et Reine, le cavalier, les pions...

Entrée libre et gratuite

Autres rendez-vous...

Exposition « Sur les traces d'Alice », de la Cie Digital Samovar

Jusqu'au 8 février, à la médiathèque, le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 18h, le vendredi de 15h à 19h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, le dimanche de 10h30 à 12h.

A chaque **heure du conte**, les bénévoles de l'association Imagémo attendent les enfants pour de nouvelles histoires.



Mercredi 15 février, à 10h30 pour les 0-3 ans et à 11h pour les 4 ans et plus.

>> LIBRAIRIE L'ODYSSÉE, agenda

Rendez-vous philo le mardi 7 février à 19h15

Jean-Michel Vienne présentera Saint-Augustin.

Question en débat : Quel serait ce Dieu « plus intime à moi que moi-même » ?

Le site internet fait également peau neuve. L'adresse reste la même (www.librairielydyssee-vallet.com), on peut y retrouver toutes les animations et les coups de cœur.

Retrouver également la librairie l'Odyssée sur le portail de l'ALIP <https://www.librairies-paysdelaloire.fr/>

Ce site réunit aujourd'hui une vingtaine de librairies indépendantes de la région. On peut y réserver directement son livre et venir le chercher ensuite en librairie.

Renseignements : 02 40 33 99 03 - librairielydyssee@gmail.com

>> PAMBRES VALLETAIS BASKET, nouveau logo

Le logo Pampres Valletais Basket se modernise. Il a accompagné la vie du club depuis déjà 30 ans, réalisé à l'époque par Jean Barré, ancien président.



Cette nouvelle année démarre par la création du nouveau logo qui garde avec fierté la feuille de vigne symbolisant l'enracinement de l'association dans le vignoble. Coté résultats, les seniors filles prennent la 5^{ème} place égalité avec les 4^{èmes}. Les seniors gars 2 sont en 3^{ème} place, les seniors gars 1 terminent invaincus pour cette fin de première phase. Bravo et tous nos encouragements aux trois équipes jeunes qui sont passées en D1 et à toutes les équipes qui se maintiennent ou celles qui se retrouvent dans une catégorie plus à leur niveau.

Depuis début janvier, Stevan et Teddy animent l'école d'arbitrage chaque samedi matin pour les U15 filles et gars. Les séniors DM4C joueront à domicile salle des Dorices le samedi 4 février à 19 h 00 contre Garennes. Les séniors joueront également à 20 h 30 ce samedi contre Pont Saint Martin. Les séniors DM4D joueront dimanche 5 à la salle du Rouaud à 14 h 30 contre Ouche Dinier.

>> NOUVEAUX HABITANTS DU VIGNOBLE, un week-end rien que pour vous !



Réservez votre samedi 25 et dimanche 26 mars. Les élus du Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais vous invitent à découvrir les paysages et le patrimoine du Vignoble, de la Loire à la Sèvre Nantaise, des paysages viticoles du Musée du Vignoble Nantais, de Clisson à Château-Thébaud.

Au programme : visites guidées, ateliers... à suivre, en solo, en famille ou entre amis ! Vous serez accueillis par les guides du Pays d'art et d'histoire et du Musée du Vignoble Nantais, de l'Office de Tourisme et de la Maison bleue.

Invitation gratuite, à retirer à l'accueil de votre mairie. Réservation conseillée. Contact : Clotilde DUPE-BRACHU - 02 40 80 90 13 - pah@vignoble-nantais.fr

>> LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES recherchent des bénévoles

Voilà plus de 16 ans que l'association des Petits Frères des Pauvres s'est implantée dans le vignoble sur les cantons du Loroux et Vallet...(Sèvre Loire), et plus récemment sur les communes de Clisson et Gorges.

Reconnue d'utilité publique, l'association se consacre aux personnes âgées de plus de 50 ans souffrant de solitude. Elle mène une action de proximité grâce à des équipes locales de bénévoles.

Soucieuse de lutter contre la solitude, l'équipe du secteur, dénommée Loire Vignoble, agit auprès des personnes âgées qui demeurent à domicile (ou qui sont rentrées en maison de retraite) et propose des accompagnements personnalisés, des visites, une présence et beaucoup d'écoute.

Aujourd'hui, afin de soutenir et développer son action, l'association cherche à renforcer son équipe de bénévoles dans le vignoble.

Renseignements : Martine Blanchard - 02 40 25 56 45 (répondeur) - 06 78 42 79 63 - martineblanchard@free.fr

>> PLAN CLIMAT, repérez les pertes d'énergie de votre habitat !

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat, le Pays du Vignoble Nantais met gracieusement à disposition du matériel de mesure destiné à repérer les pertes d'énergie et les consommations d'électricité.



Une caméra et un wattmètre sont mis à disposition gracieusement des habitants du Pays du Vignoble Nantais.

En hiver, lorsque les températures extérieures sont basses et que notre intérieur est bien chauffé, des défauts invisibles à l'œil nu peuvent apparaître à l'écran de la caméra thermique. Ces défauts peuvent être détectés dans l'ancien comme dans le neuf et

proviennent généralement d'un défaut d'isolation, d'une mauvaise étanchéité à l'air..

Le wattmètre permet de mesurer précisément ce que consomme chacun des appareils électriques et électroniques de votre foyer et ainsi d'évaluer leur poids respectifs dans votre consommation annuelle d'électricité, d'identifier les gros consommateurs ou encore ceux qui consomment encore de l'électricité alors qu'on les croit éteints ou en veille.

Des réunions de prise en main de la caméra thermique seront organisées. Il faudra avoir participé à l'une d'entre elles pour pouvoir emprunter la caméra thermique.

Réervations : 02 40 36 09 10 - accueil@vignoble-nantais.fr - ou sur place.

Toutes les informations sur le site internet : www.vignoble-nantais.eu rubrique « Action pour le Climat - Nos actions ».

>> SAFTA 44, Recrutement de familles d'accueil

Le Service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes 44 (SAFTA 44), recherche des familles d'accueil à temps plein pour accueillir des adultes présentant un handicap psychique stabilisé, ne disposant pas de suffisamment d'autonomie pour vivre seuls.

Les familles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les équipes médico-psychologiques du service. Elles sont embauchées dans le cadre d'un contrat de travail de droit public avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue et congés.

Contact : Accueil Familial Thérapeutique Adultes - Forum d'Orvault - 36, rue Jules Verne - 44700 Orvault - 02.40.48.65.28 - Fax: 02.40.48.89.19 - aft.nantes@ch-blain.fr

>> AGV VALLET, inscriptions possibles

L'Association Gymnastique Volontaire Vallet affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) propose aux nouveaux arrivants et aux personnes en retraite depuis peu de passer une année 2017 sportive et tonique !

Il reste encore 2 trimestres de pratique, ce n'est donc pas trop tard pour s'inscrire aux cours de Gym Energy, Gym Forme Senior, Pilates, Gym Zen, Gym Douce, ou à la Marche Nordique Sport Santé.

Renseignez-vous auprès de notre club : 06 95 88 16 05 - agvvallet@orange.fr - www.agv-vallet.fr

Permanences - Espace associatif - 11 rue François Luneau

La nouvelle Communauté de Communes Sèvre et Loire implantera son siège social à l'espace Antoine Guilbaud à partir de juin. Les bâtiments communaux sont mis à disposition de certains organismes intercommunaux.

ORGANISME	JOUR DE PERMANENCE	HORAIRE	LIEU
Espace Info Energie	Lundi après-midi Rendez-vous sur inscription auprès de l'Espace Info Energie au 02.40.08.03.30	13h30 - 17h30	Bureau 1
CARSAT	Mardi Numéro unique : 3960 du lundi au vendredi, de 8h à 17h (service 0,06 €/min + prix appel)	journée	Bureau 1
MSA Assistante sociale	Mercredi sur rendez-vous 02 40 33 87 03	journée	Bureau 1
Mission Locale	Jeudi matin sur rendez-vous Lundi, mardi, vendredi matin sur rendez-vous Mercredi après-midi sur rendez-vous 02 40 36 09 13	9h - 12h 9h - 12h 14h - 16h	Bureau 1 Bureau 2 Bureau 2
CIDFF	2^{ème} vendredi du mois sur rendez-vous 02 40 48 13 83	9h - 17h	Bureau 1
Groupe Prévention Suicide (GPS)	Samedi Ecoute téléphonique au 02 40 46 27 52 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 18h à 21h	journée	Bureau 2
Clic Atout Âge	Mercredi (hors vacances scolaires) 02 51 71 71 95 89	9h - 12h	Bureau 2
Conciliateur de justice	Jeudi sur rendez-vous au 02 40 33 92 00	journée	Bureau 2
Aides à domicile - Communauté de Communes Sèvre et Loire	Lundi Mardi Mercredi 02 51 71 92 20	14h - 17h 9h - 12h 14h - 17h Sauf 3 ^{ème} mercredi du mois : 9h-12h)	Bureau 3
Secours Populaire	3^{ème} mercredi du mois 02 40 74 14 14	14h - 16h	Bureau 3
ADIL	1^{er} jeudi du mois 02 40 89 30 15	9h - 12h	Bureau 3
FNATH - Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés	3^{ème} jeudi du mois	13h45 - 16h30	Bureau 3

Permanences au 20 rue Emile Gabory

ORGANISME	JOUR DE PERMANENCE	HORAIRE	LIEU
CAF Caisse Allocations Familiales	Mercredi Tél : 0810 25 44 10 ou www.caf.fr Jeudi	13h30 / 16h00 SUR RDV 14h00 à 16h30 sans RDV	20 rue Emile Gabory
Conseillère ESF CAF (activités)	Pour tous renseignements Tél : 02 28 03 90 89		20 rue Emile Gabory

Agenda



En février...

Randonnée

4 février - Les Amis des Sentiers Pédestres - 14h - Place André Barré / Andrezé

Dimanche en fête

5 février - Cep Party - 16h - Le Champilambart

Rendez-vous philo

7 février - Saint Augustin - 19h15 - Librairie l'Odyssee

Randonnée

8 février - Les Amis des Sentiers Pédestres - 14h - Place André Barré / St Remy en Mauges

Soiré jeux

10 février - Ludo'sphère - 20h30 - Médiathèque Mille et une pages

Championnat régional

11 février - TGV Lutte - 14h - Complexe du Rouaud

Conférence

13 février - Université permanente - 14h30 - Cinéma le Cep

Heure du conte

15 février - Imagémo - 10h30 et 11h - Médiathèque Mille et une pages

Permanence Secours Populaire

15 février - Secours Populaire - de 14h à 16h - 11 rue François Luneau

Exposition

du 16 février au 2 mars - Nathalie Léhec- Atrium de la Mairie

Après-midi jeux

18 février - Ludo'sphère - de 16h à 18h - Médiathèque Mille et une pages

Randonnée

19 février - Les Amis des Sentiers Pédestres - 14h - Place André Barré / Haute Goulaine

Concours

19 février - Concours communal des vins - 11h30 - Le Champilambart

Salon

25 et 26 février - Salon du mariage - 10h à 19h - Le Champilambart

Réunion publique

28 février - Ecole de musique - 20h - Le Champilambart

En mars...

Conférence

2 mars - Ecole Sainte Marie - 20h - Salle de l'Amicale laïque, les Dorices

Randonnée

4 mars - Les Amis des Sentiers Pédestres - 14h - Place André Barré / La Haie Fouassière

Course

11 mars - Les 6 h de Vallet - RCN Vallet - 15h - Domaine du Moulin Camus

Foire expo

18 et 19 mars - Expo-Vall' - Le Champilambart

... Et tous les spectacles du Champilambart sur www.champilambart.fr

A votre écoute, A votre service

PERMANENCE MÉDECIN

composer le 15

Service de nuit : téléphoner à votre médecin.

PHARMACIE DE GARDE

composer le 3237

CABINETS INFIRMIERS*

02 40 36 23 67

06 81 97 60 17

02 40 36 22 80

SERVICES VÉTÉRINAIRES

02 40 33 94 63

ou 02 41 64 74 80

AMBULANCE DOUILLARD

02 40 33 92 12

AMBULANCE GOULEAU

02 40 33 95 77

TAXIS GOULEAU

02 40 33 93 38

TAXIS DU VIGNOLE

02 40 120 220

*Pour contacter les infirmières de permanence les week-ends et jours fériés, se renseigner auprès des cabinets infirmiers.

État civil

>> NAISSANCES

LE ROUX Mya, née le 2 novembre - 11, La Haie Tessante - **TOUTOU MPONDO Aliya**, née le 15 novembre - 96 bis, les Chaboissières - **EVARD EMO Adam**, né le 16 novembre - 57, les Raillères - **BANAS Gabriel**, né le 19 novembre - 132 bis, Bonne Fontaine - **HAY Naomi**, née le 25 novembre - 69, les Raillères - **PATRON Adèle**, née le 30 novembre - la Guitonnière - **DUBOIS Bastien**, né le 1^{er} décembre - 12, boulevard Evariste Dejoie - **PEREIRA DOS SANTOS Diana**, née le 2 décembre - 106, la Fécunière - **DROUET Alice**, née le 10 décembre - 20, rue de Bretagne - **LAMY Marie**, née le 11 décembre - 202, Raingailot - **HOUITTE VIDAL Elise**, née le 9 décembre - 5, rue Chesneau - **BOUCHEREAU Léa**, née le 17 décembre - la Garçonnière - **LE MAGUERESSE Emy**, née le 29 décembre - 2A, les Chaboissières - **BRUNET Juliette**, née le 28 décembre - 15, les Creusettes - **ERRATUM : NOUALBAYE Léon**, né le 11 septembre - 3, passage de la Benoisterie

>> MARIAGES

Florence DONNARS et Nicolas REVEL, le 3 décembre - 301, La Massonnière

>> DÉCÈS

DURAND Denise née PETITTEAU, le 15 octobre - Les Pampres Dorés - **PETITEAU Marie née DUGAST**, le 22 octobre - Les Pampres Dorés - **PICHON Manuella née FEBVRE**, le 29 octobre - 24, rue des Genêts - **GAUDIN Monique née MICHAUD**, le 31 octobre - Le Haldras - **BARDOLLE Bernard**, le 10 novembre - 24, rue Saint Michel - **HUTEAU Marguerite**, le 15 novembre - 8, rue des Champs Fougereux - **PINEAU Marie-Madeleine**, le 27 novembre - 334, les Courrères - **ENTIER Pierre**, le 20 novembre - 154, les Corbeillières - **LEGE Jean**, le 9 décembre - 147, Bonne Fontaine - **BELLANGER Maurice**, le 8 décembre - 8, avenue des Roses - **PAQUEREAU Jeanne née BAHUAUD**, le 17 décembre - 29, route d'Ancenis

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau

Téléphone standard : 02 40 33 92 00

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Services ouverts le lundi de 9h à 12h30

et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

www.vallet.fr



Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons qui sont nés **en février 2001**, doivent se faire recenser au Service de l'Etat Civil ; **entre le 1^{er} février 2017 et le 31 mars 2017** L'intéressé(e) doit se présenter muni(e) de sa carte nationale d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents.

infos sur www.vallet.fr/ Etat civil / Recensement des jeunes